

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'acceptation de nos offres implique l'accord sans restriction ni réserve de nos conditions générales de vente ; nous rejetons formellement toute autre clause qui n'aurait pas reçu notre accord par écrit.

CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de non-exécution par le client de l'un quelconque de ses engagements et notamment en cas de non-paiement à son échéance de tout ou partie des sommes dues, le contrat de vente/ location sera résilié de plein droit à la convenance de la société CCF, 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure adressée au client, de mettre fin au non-respect de ses obligations, restée infructueuse, sans qu'il soit besoin de former une demande en justice et nonobstant l'exécution de toutes obligations contractuelles par le client.

La résiliation sera effective par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception au client l'informant de la résiliation de plein droit. Dès l'envoi de cette lettre, notre société sera dégagée de toute obligation et de toute responsabilité à l'égard du client.

Au cas de résolution, l'acheteur sera redevable d'une indemnité contractuelle et forfaitaire égale à 15% du prix figurant sur la ou les factures. Cette indemnité sera éventuellement payable par compensation avec toutes sommes dues par notre société.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (en cas de vente)

De convention expresse, les marchandises livrées et vendues resteront la propriété de la société CCF jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, ceci conformément aux termes de la loi N°80.335 du 12 mai 1980. Les parties sont d'accord pour appliquer cette clause étant par ailleurs entendu que cette disposition ne fait pas obstacle au transfert sans réserve des risques.

TRANSPORT – LIVRAISON

Sauf stipulation contraire expresse, nos prix s'entendent marchandises au départ de notre site ou entrepôt. En cas d'expédition franco, celle-ci s'entend par voie la plus économique : les frais supplémentaires pour tout autre mode de transport sont à la charge exclusive du client.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire même lorsque l'expédition est faite franco. En cas d'avarie, perte ou vol survenu au cours du transport, ou cas de retard de livraison, il appartient au destinataire d'exercer tout recours contre les transporteurs. En tout état de cause, à défaut de réserve à la livraison, l'acheteur ne pourra pas invoquer par la suite une non-conformité pour se soustraire au paiement, sauf à nous adresser sous les 5 jours – date de facturation – ses doléances par la voie du recommandé avec avis de réception.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. En aucun cas notre société ne pourra être rendue responsable pour des retards de livraison.

En cas de force majeure ou d'événements graves et imprévus de nature à perturber nos activités, tels notamment que retard dans le transport, grève, panne, défaut de livraison de nos fournisseurs, les délais seront prorogés jusqu'à la possibilité de reprise d'une activité normale de nos établissements, sans que le client puisse prétendre à réparation pour quelque cause que ce soit.

Si l'acheteur s'abstient de prendre livraison de la marchandise, celle-ci reste totalement due sans que sommation lui soit faite d'avoir à la récupérer, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Notre société entend par ailleurs se ménager la preuve de la livraison des marchandises par la signature du bon de livraison.

CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE

Toutes les contestations relatives à l'exécution de cette commande seront soumises au Tribunal de commerce de Villefranche sur Saône auquel les parties attribuent compétence exclusive.

PRIX

Les prix indiqués dans nos tarifs s'entendent hors taxes, pour chacun des conditionnements standards existants, pour une livraison des produits dans les meilleurs délais et un règlement à 60 jours nets maximum.

Toute commande nécessitant des livraisons échelonnées ou des conditionnements spéciaux devra faire l'objet d'un accord spécial entre notre société et le client.

MODALITES DE REGLEMENT

Nos prix s'entendent hors taxes pour un règlement à 60 jours nets maximum.

En cas de paiement anticipé par rapport à la date de règlement stipulée sur le bon de commande, il ne sera appliqué aucun escompte.

Toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité, produira de plein droit des intérêts de retard équivalents à 3 fois le taux d'intérêt légal de l'année en cours ainsi que le paiement d'une somme forfaitaire de 40€ due au titre des frais de recouvrement.

GARANTIE

Les caractéristiques physico-chimiques de nos produits résultent de notre expérience et de notre connaissance du métier.

Elles correspondent à des valeurs moyennes et ne sont données qu'à titre indicatif.

Notre garantie est limitée aux usages, utilisations, mode d'emploi et conditions de stockage précisées dans la notice technique de chacun de nos produits. Tout autre usage ou emploi devra donner lieu à accord préalable et écrit de notre Société.

Couverture assurantielle et Agrément n°RH01890 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques.

Rédigé le 5/10/2021, annule et remplace les précédentes conditions générales de vente (Novembre 2019).